



SAINT-MAURICE

INFO

MAI 2025

P.14

*Participez au
concours de balcons
et jardins fleuris !*



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

P.9

23 MAI
*Place à la fête
des voisins*

P.11

DOSSIER
*Tout savoir sur
le budget 2025*

P.15

CADRE DE VIE
*Nouvelles
protections
phoniques*



4-6

Retour en images

7

Devoir de mémoire

8-9

Ça fait l'actu !

10

Enfance

11-13

Grand angle

Budget

14-15

Cadre de vie

16-17

Économie

18

Culture

19

Seniors

20

Vie de quartier

21

Portrait

22

Tribunes

23

Pratique

Jeudi 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 – 11 h 30 –
Cérémonie au monument aux morts de Charenton

Mercredi 14 mai

Concert des jeunes artistes – Au programme : clarinette, flûte, guitare, trompette, violon, piano, chorale enfants... – 19 h – Auditorium François Devienne – Entrée libre

Jusqu'au samedi 17 mai

Exposition « Papiers d'œuvres 3 » avec Marc Bergère, Isabelle Besson, Stéphane Fitoussi et Matthieu Mathieu – Le mardi de 13 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 18 h, le vendredi de 13 h à 18 h et le samedi de 10 h à 17 h – Médiathèque Delacroix

Samedi 17 mai

Atelier scientifique (dès 6 ans) « Awalé » par l'association Science Technologie Société – Un atelier de création d'un jeu de société africain datant du VIII^e siècle, l'awalé. Apportez vos boîtes à œufs – 10 h 30 à la médiathèque Montgolfier et 15 h à la médiathèque Delacroix

Dimanche 18 mai

Heure Musicale « Histoires en musique » – Au programme : les œuvres de K. Beffa, S. Prokofiev... par les professeurs du Conservatoire – 17 h – Auditorium François Devienne

Lundis 19 mai et 2 juin

Rdv Lieu d'Accueil Enfants-Parents – De 14 h à 17 h – RPE, 4 impasse Junot – Renseignements : 01 45 18 82 43

Mercredi 21 mai

Les livres ont des oreilles : « La classe de chant d'Agnès Pinardel », en partenariat avec le Conservatoire – 15 h – Médiathèque Delacroix

Samedi 24 mai

Spectacle d'humour « Entropie » avec Karim Duval – 20 h – TVO – Réservation : Billetweb.fr

SAM'AMUSE

Toutes les manifestations et les actualités de votre ville sont à retrouver sur notre site internet et sur sa déclinaison mobile.

À vous de remplir ces mots croisés !

- Organisme contribuant à la reproduction des plantes.
- La variété des formes de vie sur Terre.
- Processus naturel de renouvellement des populations d'espèces dans un écosystème.
- Zone protégée pour la conservation de la biodiversité (en 2 mots).
- Action de détruire des forêts.
- Ensemble des êtres vivants et de leur environnement.
- Écosystème terrestre comprenant des arbres et une grande diversité d'espèces.
- Groupe d'organismes capables de se reproduire entre eux.

© LAURE LACOUR

Réponses : 1. pollinisateur - 2. biodiversité - 3. régénération - 4. réserve naturelle - 5. déforestation - 6. écosystème - 7. forêt - 8. espèce.

La situation des finances de l'État est très dégradée, ce qui a bien sûr des conséquences pour les collectivités locales. La situation est préoccupante et elle nous concerne tous. Il faut continuer de nous adapter et anticiper les impacts des décisions à venir, qui pénaliseront sans aucun doute les collectivités locales.

Nous adapter puisque dès cette année, les différents prélèvements effectués par l'État sur les ressources de la Ville et les nouvelles charges imposées représentent **400 000 €, soit l'équivalent de 10 emplois d'agents communaux**.

Anticiper car la hausse des cotisations retraite que la Ville paie en tant qu'employeur public va s'aggraver de 38 % d'ici trois ans ! Et le gouvernement prépare déjà les esprits à de nouvelles ponctions dans la loi de finances de 2026.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix de **geler malgré tout le taux de la taxe foncière** sur les propriétés bâties, après l'effort consenti l'an dernier.

Pour faire face et financer ses investissements, **la Ville va valoriser les terrains disponibles**, notamment en cédant un local vacant du service des Espaces verts et la parcelle du Capitole, en l'absence de projet crédible de réouverture du cinéma. Saint-Maurice va ainsi demeurer la **2^e ville la moins endettée du Val-de-Marne !**

Les rénovations du centre sportif, du centre de police municipale et du marché alimentaire s'engagent

En dépenses d'investissement, la priorité est accordée à **la rénovation du COSEC, notre grand centre sportif**, véritable passoire thermique. Bonne nouvelle, nous avons réussi à décrocher **plus de 50 % de subventions**.

Les systèmes d'information permettant des gains de productivité, l'acquisition de véhicules électriques au titre de la transition énergétique et **l'extension du Centre de Supervision Urbain** afin d'améliorer l'usage des caméras de vidéo-protection sont les autres investissements prioritaires en 2025.

Il nous faut également repenser certains modes de gestion et l'exemple en est donné avec le choix de faire appel à la régie intercommunale **Marne&Bois Markets**. Cet organisme a été institué par notre intercommunalité pour gérer les marchés d'approvisionnement alimentaire comme le marché Émile Bertrand. Nous en attendons davantage de professionnalisme, d'animations mensuelles et d'investissements de modernisation et d'embellissement. **Sans charge pour la Ville ni pour les commerçants !**

Je me réjouis de **l'adoption à l'unanimité** de cette délibération qui prendra effet au 1^{er} juillet. C'est une nouvelle illustration de la qualité du dialogue et du travail en commun, que nous menons au sein du conseil municipal, dans l'intérêt général. Et vous pouvez aussi contribuer personnellement à l'embellissement de Saint-Maurice, en participant au **1^{er} concours des balcons, terrasses et jardins fleuris**. Pour une ville encore plus agréable, sans dépense publique, c'est possible !

Avec humilité mais aussi avec détermination et persévérance, vos élus se mobilisent pour maintenir un haut niveau de service public local malgré un étai financier qui se resserre.



Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>

Deux marches exploratoires

Partager son ressenti sur la sécurité... Deux groupes de marcheuses ont participé samedi 29 mars matin et vendredi 4 avril de 22h à minuit, aux marches exploratoires de notre commune. Pour prolonger la démarche initiée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la municipalité avait souhaité proposer ces marches. Celles-ci visent à lutter contre les violences de genre dans les espaces publics et à impulser la pleine participation des femmes à l'aménagement urbain et à la gestion de la cité en identifiant des lieux non sécurisés pour les femmes.



Michel Herbillon à la rencontre des écoliers mauritiens

Voici une photo de la jolie rencontre qui s'est passée, vendredi 11 avril à l'école Roger Revet, entre notre Député, Michel Herbillon, et les élèves de CM2 de Madame Sofia Pacheco. Étaient présents Philippe Bourdajaud, maire-adjoint chargé de la vie scolaire, et Hélène Coupé, maire-adjointe chargée de la citoyenneté. Des sujets divers et variés ont été abordés par cette classe curieuse et attentive. Félicitations à tous et merci à notre Député pour cette visite !

Une délicieuse chasse aux œufs

De nombreuses familles se sont retrouvées, dimanche 27 avril à partir de 10 h au square du Val d'Osne, pour la traditionnelle chasse aux œufs du Comité des Fêtes de Saint-Maurice. Cette année encore, enfants et parents ont pris énormément de plaisir à partager tous ensemble cette matinée des plus gourmandes et ludiques. La Ville remercie chaleureusement les formidables bénévoles du Comité des Fêtes, qui ont pu une nouvelle fois compter sur l'aide précieuse de nos agents municipaux.



Silence, ça tourne !

Dans le secret des couloirs des hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, une journée hors du commun a eu lieu début avril à Saint-Maurice ; près de 50 personnes y ont tourné le nouveau projet de fiction de M6, « Belphégor ». Cette mini-série en quatre épisodes mise sur un casting prestigieux. Citons Kad Merad, Vincent Elbaz, Aure Atika ou encore Shirine Boutella. Le pitch ? Hafsa, une restauratrice d'art fraîchement embauchée au Louvre, tombe nez à nez avec un masque millénaire mésopotamien représentant un dieu, connu par les profanes sous le nom de Belphégor...



Les 100 ans de Renée

Joyeux anniversaire à Renée Garguilo, née Douroux, qui a soufflé ses 100 bougies mardi 15 avril ! Un moment convivial s'est tenu avec Krystina Béhêtre, maire-adjointe en charge des seniors, et Sandrine Kadoche, chargée de l'animation pour le 3ème âge. Ces dernières ont remis un magnifique bouquet de fleurs à la centenaire, sous le regard ému de sa fille Françoise (pull rose) et de son amie Sylvie (pull bleu). Celle qui s'était installée à Saint-Maurice en 1950 avec son mari Marcel a aujourd'hui une petite-fille Julie et deux arrière-petits-fils, Baptiste et Felix.



Deux cérémonies très solennelles

C'est avec une vive émotion que s'est déroulée, le 16 avril au square de la Cerisaie de Charenton-le-Pont, la commémoration du 110^e anniversaire du génocide des Arméniens de 1915. Organisée par l'Alliance Franco-Arménienne du Val-de-Marne avec le soutien de la Mairie de Charenton, elle a rassemblé différentes personnalités, dont notre Maire, Igor Semo. Quelques jours plus tard, dimanche 27 avril, la Ville de Saint-Maurice, en partenariat avec celle de Charenton-le-Pont, a commémoré la journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.



MÉMOIRE

Trois pavés Stolpersteine en hommage à la famille Rosinski

POUR HONORER LA MÉMOIRE DE **RAOUL, FREIDA ET SARAH ROSINSKI**, TROIS **PAVÉS STOLPERSTEINE** ONT ÉTÉ DÉVOILÉS, LE 7 AVRIL À SAINT-MAURICE, AU **64-66 RUE DU MARÉCHAL LECLERC**, DEVANT LEUR « DERNIER DOMICILE LIBRE ».



Propriétaire du moulin rouge à blé, la famille Rosinski a été déportée en camp de concentration parce que juive... Raoul, né en 1879 en Russie, a été arrêté par la Police française le 20 mai 1943 avant d'être interné à Drancy, déporté à Auschwitz et assassiné le 3 août 1943. Née Herscovici en 1894, Freida a été arrêtée à la même date, avant d'être également internée à Drancy et déportée à Auschwitz, puis assassinée deux jours après Raoul. Quant à leur fille Sarah, née en 1912, elle a été arrêtée le 23 janvier 1943 à Marseille avant d'être internée à Compiègne et Drancy, puis déportée à Majdanek en Pologne et assassinée le 28 mars de la même année.

La cérémonie organisée à Saint-Maurice s'est tenue en présence de plusieurs élus, parmi lesquels le Maire, Igor Semo, et le Conseiller régional Romain Maria, de membres des communautés religieuses, de représentants des anciens combattants, ainsi que de nombreux habitants.

Cette démarche n'aurait pu se faire sans l'immense travail de Christophe Woehrle, historien, écrivain, professeur engagé dans le devoir mémoriel, qui contribue depuis une décennie à la pose des Stolpersteine en France. Durant son discours, il a déclaré : « *Raoul, Freida, Sarah, 80 ans après, vous êtes rentrés à la maison ! Ces pavés rappellent à l'endroit où ils ont vécu le souvenir de leur présence. Grâce à vous, les enfants mauritiens, personne n'oubliera la famille Rosinski.* »

Deux classes de CM2 de l'école du Centre Georges Guyon ont en effet été associées à cette initiative. Avec l'archiviste de la Ville, Virginie Bailleul, leurs enseignants, Sofia Pacheco et Cyril Seguin, et leur directrice Stéphanie Briard, elles ont travaillé ces derniers mois sur le parcours de la famille Rosinski et du moulin rouge, alimenté par le bras de Marne. Impliqués et volontaires, ces enfants étaient fiers de rendre cet hommage et ont lu tour à tour lors de la manifestation des textes qu'ils avaient préparés.

Le remarquable travail des élèves a été distingué puisqu'ils ont remporté le premier prix du Prix de la mémoire 2025 (dans la catégorie « Action collective École ») pour le département du Val-de-Marne. Une récompense décernée par l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite. Leur podcast sera prochainement accessible, sur smartphone, via un QR code à retrouver sur une borne audio située à l'entrée du square du moulin rouge.

L'événement du 7 avril s'est poursuivi avec une soirée-conférence sur le thème « Stolpersteine, un pavé dans la mare ». Animée par Christophe Woehrle, qui est également président de l'association Stolpersteine France, elle a réuni près de 45 personnes à l'auditorium du conservatoire.



Un peu d'histoire

Ces pavés de mémoire sont considérés comme le plus grand mémorial décentralisé du monde. Les Stolpersteine sont une création de l'artiste berlinois Gunter Demnig. Il s'agit de pavés de béton ou de métal de dix centimètres de côté enfoncés dans le sol. La face supérieure, affleurante, est recouverte d'une plaque en laiton, gravée à la main, qui indique les dates de naissance, d'arrestation, de déportation et d'assassinat d'une victime du nazisme. Chaque cube rappelle la mémoire d'une personne déportée dans un camp de concentration ou dans un centre d'extermination. Encastrés dans le trottoir devant le dernier domicile des victimes, plusieurs milliers de Stolpersteine ont été posés dans toute l'Europe depuis 1990.

TRAVAUX

Seqens lance la rénovation de 36 logements

DEUX NOUVEAUX IMMEUBLES VONT FAIRE L'OBJET DANS LES PROCHAINS MOIS D'UNE PROFONDE RÉNOVATION. SEQENS, QUI EN EST PROPRIÉTAIRE, SOUHAITE EN **AMÉLIORER LE CONFORT ET L'ISOLATION**.



Le 4 mars dernier, le Maire, Igor Semo, a reçu en mairie les responsables de ce bailleur social, partenaire de la commune dans un certain nombre de dossiers, venus lui présenter le détail de cette double opération.

La première concerne l'immeuble situé au 4 avenue des Canadiens, soit 28 logements. Par-delà le traitement thermique des façades par un enduit, leur nettoyage et la reprise

des parements si nécessaire, Seqens va procéder à la reprise de l'étanchéité des toitures terrasse et remplacer fenêtres (en PVC) et persiennes métalliques. Les portes palières seront changées (en bois blindé) ainsi que, dans les appartements, les ballons électriques pour l'eau chaude sanitaire et les radiateurs électriques (avec pose de sèche serviette dans les salles d'eau). À l'issue de ces travaux, la consommation énergétique serait réduite de 47 % et l'émission de gaz à effet de serre de 43 %.

Second chantier, celui qui concerne les 8 logements du 11 rue Eugène Delacroix. Sont prévus la révision de la toiture, le nettoyage de la façade (côté rue et côté cour), le remplacement des fenêtres et des systèmes d'occultation, la révision et la peinture de la porte d'accès de l'immeuble, le traitement de l'étanchéité des soubassements. À l'intérieur, en plus de l'isolation thermique des deux pignons et le changement des portes palières, la ventilation sera améliorée et les robinets à tête thermostatique remplacés. L'installation électrique sera enfin mise en sécurité. Seqens vise, là aussi, une amélioration de la performance énergétique (29 %) et une diminution des gaz à effet de serre (29 %).

Au total, plus d'un million € seront consacrés à ces travaux qui devraient être achevés d'ici avril 2026.

CITY STADE

Assistez à son inauguration le 18 juin !



Le terrain multi-sports dans le ressort des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne va être officiellement inauguré. La municipalité a décidé de baptiser cet espace du nom de la championne d'exception Aurélie Aubert, médaillée d'or de boccia aux Jeux paralympiques de Paris 2024. L'inauguration se produira donc en sa présence, mercredi 18 juin à 16 h 30. Venez nombreux !

Basket, unihockey, tennis, foot, cécifoot, handball, rugby fauteuil, foot fauteuil, etc. : plusieurs sports peuvent être pratiqués dans le city stade qui est notamment accessible aux patients en rééducation et aux enfants des écoles de la commune.

ENFANCE-JEUNESSE

Gros plan sur les projets passerelles

DANS UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE **RENFORCER LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS** ET LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGE, LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE DE LA VILLE EST À L'INITIATIVE DE **PLUSIEURS PROJETS TRANSVERSAUX** MENÉS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX.



Cette dynamique permet d'offrir des animations variées et fédératrices, notamment pendant les vacances scolaires d'avril. Depuis les vacances de février 2025, le service Enfance-Jeunesse a mis en place un projet passerelle entre les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'Espace Jeunesse. Cette initiative vise à rassembler les futurs collégiens et adolescents autour d'activités communes, à faire découvrir la structure Jeunesse et ses animateurs, et à faciliter leur fréquentation

dès la rentrée scolaire. Elle contribue également à déconstruire les clichés entre les différentes tranches d'âge, à encourager l'intégration des jeunes dans la vie communale et à créer un lien durable entre les équipes d'animation et les enfants.

Pendant les vacances d'avril, un grand jeu « Double Drapeau » ainsi qu'un tournoi de dodgeball ont illustré cette volonté de partage et de cohésion autour d'activités ludiques construites par les animateurs du service Jeunesse.

METTRE L'INTERGÉNÉRATIONNEL À L'HONNEUR

À l'initiative des élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), un projet intergénérationnel a été mené en partenariat avec le service Enfance-Jeunesse, en direction des seniors et des jeunes de l'Espace Jeunesse. Ce projet entend favoriser les échanges entre générations, lutter contre les stéréotypes et rompre l'isolement des personnes âgées. Il s'inscrit dans une volonté partagée de renforcer la cohésion sociale et d'encourager des moments de rencontre autour de valeurs de respect et de solidarité. Une après-midi conviviale a ainsi été organisée le 25 avril, autour de la découverte de nouveaux jeux de société et d'un goûter, créant un espace de dialogue et de partage intergénérationnel au sein de la commune.

En partenariat avec la responsable de la Cellule de Prévention et d'Intervention (CPI) – Santé et Lutte contre les violences faites aux femmes, le service Enfance-Jeunesse a proposé une action de prévention intitulée « Moi et mes émotions ». Ce débat mouvant, tenu le mardi 22 avril, a permis aux jeunes de réfléchir sur la place des émotions dans leur quotidien et leur développement. L'adolescence étant une période clé, cette action vise à les aider à développer des habitudes sociales et émotionnelles bénéfiques à leur bien-être mental.

Deux actions solidaires ont été organisées, à l'initiative des élus du CMJ, en partenariat avec le service Enfance-Jeunesse et la Croix-Rouge. Elles ont permis de collecter des denrées alimentaires et des produits de première nécessité au profit des personnes les plus démunies, les 16 et 25 avril derniers au Carrefour Bercy de Charenton-le-Pont. Ces initiatives citoyennes portées par les jeunes élus du CMJ ont aussi pour objectif de sensibiliser leurs pairs à la précarité et au gaspillage alimentaire, deux enjeux majeurs de notre société, tout en valorisant l'engagement des jeunes dans des actions concrètes de solidarité.

VEND. 23 MAI 2025

Fête des Voisins !

RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DE LA VILLE, LA FÊTE DES VOISINS AURA LIEU LE **VENDREDI 23 MAI PROCHAIN**. CETTE ANNÉE ENCORE, LA FÊTE DES VOISINS SE VEUT PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, LE **KIT COMPRENDRA DES AFFICHES ET DES FLYERS QUE LA VILLE FOURNIRA À LA DEMANDE DES PARTICIPANTS**.

Vous avez envie d'organiser ce moment de convivialité dans votre quartier, dans votre rue, dans votre immeuble, dans la cour, un hall ou un jardin ? Lancez-vous !

Inscrivez-vous auprès du service des Relations Publiques via le formulaire en ligne sur www.ville-saint-maurice.com ou par mail à manifestations@ville-saintmaurice.fr en remplissant le coupon ci-dessous avant le jeudi 15 mai. Le formulaire peut également être déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 55 rue du M^{al} Leclerc, avant le 15 mai.

COUPON-RÉPONSE

Fête des voisins

ORGANISATEUR

Nom :

Mobile :

Mail :

IMMEUBLE

Adresse :

Nbre de logements :

Code d'accès :

FÊTE

Lieu exact (cour / jardin / hall) :

Horaires :

BESOINS

Nombre d'affiches :

Nombre de flyers :

21 MAI

UNIday : agissons pour le droit des enfants

CRÉÉE EN 2017 PAR L'UNICEF FRANCE, **UNIDAY EST UNE JOURNÉE FESTIVE QUI A LIEU CHAQUE DERNIER MERCREDI DU MOIS DE MAI. LE BUT ? CÉLÉBRER LES DROITS DE L'ENFANT ET L'ENGAGEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES PARTOUT EN FRANCE.**



La journée UNIday est ponctuée par des activités ludiques, des ateliers créatifs et des temps de sensibilisation autour d'une thématique phare définie chaque année. Cette huitième édition, qui se déroulera mercredi 21 mai 2025, aura pour thématique « Mon climat, Mes droits – Fais résonner ta voix ».

Accueils de loisirs, maison des jeunes et de la culture, associations, clubs de sport, maternelles, écoles, collèges, lycées... : toutes les structures qui accueillent des enfants de 3 à 18 ans

ont la possibilité de s'inscrire. Pour connaître le programme des manifestations organisées à Saint-Maurice, connectez-vous sans plus attendre sur www.ville-saint-maurice.fr !

Début 2025, la Mairie a signé une convention de partenariat avec l'UNICEF, le Fond d'urgence des nations unies pour l'enfance. Cette dernière vise à développer la démarche « Ville amie des enfants » qui concerne l'accompagnement de l'enfance et de la jeunesse. La municipalité est très fière de s'investir fortement, depuis bon nombre d'années, pour les enfants, leurs droits et leur protection.

24 MAI

Nettoyez les bords de Marne avec deux ânes !

QUE DIRIEZ-VOUS DE **PARTICIPER**, DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE ET CONVIVIALE, AU NETTOYAGE DES BORDS DE MARNE QUI SE TIENDRA SAMEDI **24 MAI 2025** ?



Rendez-vous à 10 h, au square du Val d'Osne ou place de l'Écluse. Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants seront bien évidemment de la partie. Quant aux membres de l'association Les Happy Culteurs de Saint-Maurice, ils proposeront une animation spéciale à ne pas surtout pas rater. Après l'effort, le réconfort : un pique-nique participatif Zéro déchet sera organisé au Chalet des bords de Marne vers 11 h 45.

Grande nouveauté cette année : la présence d'ânes de l'association Ânes en Ville qui seront munis de paniers pour aider les grands comme les petits à ramasser des papiers. Une initiative à la fois originale et ludique !

Créée en 2015, Ânes En Ville est une association de médiation animale implantée au cœur des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne. Son objectif est le développement des contacts de l'homme avec la race asine, en particulier par l'étude de l'animal, le contact direct par la promenade, l'accompagnement et la fourniture de moyens aux praticiens dans le cadre de la zoothérapie.

L'événement du 24 mai est proposé dans le cadre du partenariat officiel avec l'UNICEF et de la candidature au label régional « Ville amie des animaux », auquel notre commune s'est portée candidate. Elle est déjà engagée dans le bien-être animal, en lien avec entre autres la défense de l'environnement. Tous les deux ans, la Région Île-de-France distingue avec le label « Ville amie des animaux », de 1 à 3 pattes, les communes franciliennes qui agissent pour la protection des animaux de compagnie, contre leur maltraitance et leur abandon.

D'ailleurs, la municipalité souhaite associer les habitants à cette candidature. Si vous avez des propositions ou des remarques à nous faire par rapport aux animaux dans la ville, n'hésitez pas à nous contacter à : vaa@ville-saint-maurice.fr



Budget 2025 : maîtrise, prudence et investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, RÉUNI LE JEUDI 10 AVRIL, A ADOPTÉ LE BUDGET 2025. DES DÉPENSES MAÎTRISÉES, DES RECETTES CALCULÉES AVEC PRUDENCE SANS PRESSION FISCALE SUPPLÉMENTAIRE ET, MALGRÉ TOUT, UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS CONSÉQUENT : LA VILLE S'ADAPTE À UN CONTEXTE INCERTAIN SANS REMETTRE EN CAUSE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX MAURITIENS.

Le nouveau budget communal est fidèle aux principes définis par l'équipe municipale lors du débat d'orientations budgétaires tenu en février :

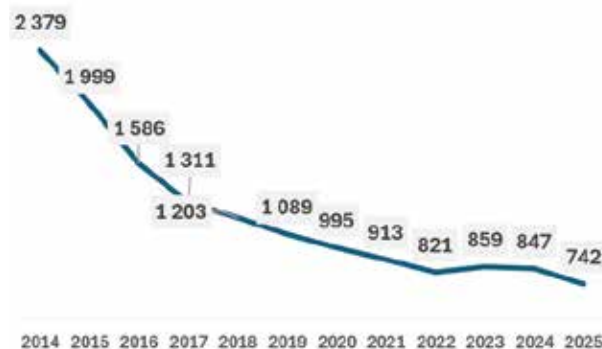
- maintien de la qualité et de la diversité des services municipaux,
- maîtrise des dépenses,
- anticipation des réformes structurelles,
- optimisation des recettes,
- préservation de notre capacité d'épargne,
- stabilité fiscale.

Un tour de force au regard des grandes incertitudes nées de l'adoption extrêmement tardive du budget de l'État par le Parlement. Alors que les communes sont directement impactées par les nouvelles baisses de dotation, les nouvelles dépenses ou les nouveaux prélèvements imposés par l'État, les notifications officielles ne sont toujours pas toutes parvenues.

ENCORE DES EFFORTS DEMANDÉS AUX COMMUNES...

Ainsi, par exemple, un nouveau prélèvement, le Dispositif de Lissage COjoncturel (DILICO), se voit imposé à 1 924 communes sur la base de leur potentiel financier et du revenu moyen par habitant. Saint-Maurice n'y échappera pas et va devoir y contribuer vraisemblablement à hauteur de 125 000 € en 2025. Une somme dont 90 % devrait être remboursés au cours des trois prochaines années si les règles actuelles ne changent pas. Autre source essentielle de financement en provenance de l'État, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) va connaître une nouvelle diminution : 742 000 € en 2025 contre 847 000 € en 2024. En près de 15 ans, cette DGF a été divisée par 3.

**Dotation globale de fonctionnement (DGF)
Ville de Saint-Maurice (milliers d'euros)**



Autre dépense nouvelle : l'augmentation du taux de cotisation de la ville au financement de la CNRACL, la caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales (156 000 € en 2025 et jusqu'à 600 000 € en 2027).

Dans ces conditions, le budget 2025 de Saint-Maurice, en fonctionnement comme en investissement, est marqué par une grande prudence.

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent seulement de 2 % par rapport à 2024. Les dépenses de personnel – qui constituent 54 % du budget en 2025 contre 59 % en 2022 – s'établissent au même niveau qu'en 2024 tout en absorbant la création de 2 postes supplémentaires, le renforcement de la protection sociale complémentaire des agents, et le versement d'une prime spéciale pour les agents de la petite enfance.

ENCORE PLUS DE VIGILANCE DANS NOS DÉPENSES...

Les charges à caractère général s'élèvent à 6,2 millions € et progressent elles aussi de 2 % pour faire face aux conséquences de l'inflation, à la hausse du coût des fluides et à l'indexation des contrats comme celui de la fourniture

des repas (500 000 € en 2025). Exemple de ces évolutions lourdes : le fournisseur des repas des crèches collectives demandait à la Ville une augmentation de 104 %, ramenée à 16 % après négociation. Ce contrat fera donc l'objet d'un nouvel appel d'offres.

Parmi les autres dépenses relevant de ce chapitre, entre autres :

- 1,8 million € pour l'entretien et le fonctionnement des bâtiments et de la voirie ;
- 1,7 million € pour les fluides et l'éclairage public ;
- 531 000 € pour la Petite enfance ;
- 204 000 € pour les écoles et le périscolaire.

Les charges de gestion courante augmentent de 290 000 € et s'établissent à 5,9 millions €. Le Fonds de compensations des charges transférées (FCCT) versé au territoire Paris Est Marne&Bois s'élèvera à 4,3 millions €. La participation au budget de fonctionnement de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris s'établira à minima à 330 000 €. Les subventions aux associations sont maintenues à leur niveau de l'année dernière (environ 120 000 €). Celle destinée à équilibrer le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) sera de 177 175 € (sur un montant total de 389 963 €) et permettra de maintenir toutes les aides sociales spécifiques à Saint-Maurice. Quant aux intérêts de la dette, ils sont évalués à 78 000 €, témoignage du faible endettement de la commune.



Le Centre de Supervision Urbain (CSU).

... MAIS PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Côté recettes, les produits de la fiscalité locale (environ 16 millions € au travers des Taxes Foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) sont évalués sur la base d'un maintien des taux d'imposition. Le montant issu des Droits de mutation à titre onéreux (perçus sur les transactions immobilières) a été évalué prudemment à 800 000 €, tout comme celui de la Taxe de séjour (130 000 €). Les subventions de la Caisse d'allocations familiales devraient progresser (+150 000 €) suite à la réouverture de la



Le COSEC, notre grand centre sportif.

crèche Delacroix. En revanche, le montant des forfaits post stationnement (FPS) a été minoré en se fondant sur une plus grande responsabilité des automobilistes tandis que les recettes nettes de stationnement sont évaluées à 270 000 €. Quant aux recettes issues des services municipaux (activités scolaires, périscolaires, culturelles, sportives et crèches), estimées au total à 1,9 million €, elles feront l'objet d'un suivi particulier compte tenu de l'application d'un nouveau système de participation familiale.

Au total, l'excédent attendu des recettes sur les dépenses (environ 600 000 €) passera de 0,97 % en 2024 à 2,27 % en 2025, permettant d'une part de rembourser le capital de sa dette, d'autre part de participer au financement de son programme d'investissement.

UN BUDGET DE TRAVAUX CENTRÉ SUR L'ESSENTIEL

Les différentes opérations de la section d'investissement seront financées par de l'autofinancement (2,3 millions €), des subventions (2,9 millions €) et un emprunt (1,3 million €).

Le projet majeur de l'année (poursuivi d'ailleurs sur 2026) sera la rénovation du COSEC, notre vieux gymnase côté Montgolfier, estimée à 4,37 millions € (dont 1,3 million € en 2025) et très largement subventionnée par l'État, le Conseil régional et la Métropole du Grand Paris.

Autres dépenses importantes :

- 250 000 € au titre de la participation de la commune aux travaux de la piscine de Charenton-le-Pont (en contrepartie de créneaux pour nos écoles et de tarifs préférentiels pour les Mauritiens). Cela correspond au dernier versement en soutien pluriannuel de cette rénovation,
- 400 000 € pour le renforcement de la sécurité informatique,
- 150 000 € pour le développement de notre centre de supervision urbaine,
- 250 000 € pour le renforcement de notre flotte de véhicules verts,
- 480 000 € pour la voirie,
- 100 000 € pour l'amélioration de la sobriété énergétique,
- 200 000 € pour l'entretien du patrimoine (dont 43 000 € pour la réhabilitation de la cour de l'école maternelle des Sureau).



La cour de l'école maternelle des Sureau.

LE CONSEIL DU MOIS DE...



Bruno Darnal,
jardinier en chef
de la Ville
de Saint-Maurice

**CONSACREZ DU TEMPS
À VOTRE JARDIN !**

« Concernant les fleurs et plantes, dans la deuxième quinzaine, semez ou plantez les annuelles, plantez dahlias, bégonias, glaïeuls, etc. Laissez sécher sur place les tulipes, narcisses et jacinthes. Vous pouvez les laisser en place, ceux-ci refleuriront l'année prochaine ou déterrez-les et stockez-les dans un lieu sec à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Pour les glaïeuls dont le bulbe se nomme « un corme », il faut les planter fin mars, puis mi-avril et mi-mai, la floraison sera étalée durant tout l'été. Succombez à la floraison éclatante du kolkwitzia ; ses rameaux, assez frêles et souples quand ils sont jeunes, ont un port retombant qui donne à l'arbuste une silhouette évasée et assez étalée. Dès la fin mai, ces branches portent une multitude de fleurs roses en forme de clochettes. »

La suite est à lire sur
www.ville-saint-maurice.fr



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

NOUVEAU

Participez au concours de balcons et jardins fleuris !

LA VILLE DE SAINT-MAURICE ORGANISE POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS UN CONCOURS DE BALCONS ET JARDINS FLEURIS. IL EST POSSIBLE DE S'INSCRIRE JUSQU'AU MERCREDI 25 JUIN 2025.

Le concours des balcons et jardins fleuris a pour objectif de valoriser l'investissement des habitants dans le fleurissement de leurs balcons, terrasses ou fenêtres visibles depuis l'espace public. Ce concours contribue à l'embellissement du cadre de vie, au développement d'un environnement de qualité, et à la promotion de la biodiversité.

Les participants seront répartis dans les catégories suivantes : « Balcons ou terrasses d'immeubles collectifs » avec fleurissement visible depuis l'espace public et « Jardins ou fenêtres fleuries », avec décorations florales visibles depuis la rue.

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune, à l'exception des membres du jury et des professionnels du jardinage. Les aménagements doivent être visibles depuis l'espace public, sans que le jury ait besoin d'entrer sur des propriétés privées. Le passage du jury interviendra dans les 15 premiers jours de juillet, tandis que la remise des diplômes et prix est prévue lors de la Fête de la Saint-Maurice au mois de septembre.

Inscrivez-vous via le formulaire disponible sur notre site internet ou renvoyez par mail à services.techniques@ville-saint-maurice.fr le coupon ci-contre dûment rempli avant le mercredi 25 juin inclus.

CANDIDATURE

Balcons et jardins fleuris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

CATÉGORIE CHOISIE

☐ Balcons ou terrasses
d'immeubles collectifs

☐ Jardins ou fenêtres fleuries

PROTECTIONS PHONIQUES

Entre sourde oreille, malentendus et nouvelles promesses

LE 7 AVRIL, S'EST TENUE EN PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE UNE NOUVELLE RÉUNION AU PLUS HAUT NIVEAU À PROPOS DES PROTECTIONS PHONIQUES AUTOUR DE L'A4/A86 ET SES ÉCHANGEURS. L'OCCASION DE RAPPELER LES PROMESSES NON TENUES PAR L'ÉTAT ET LA DÉTERMINATION DES VILLES À ÊTRE ENTENDUES.



Depuis plus d'une dizaine d'années, les élus des villes de Saint-Maurice et de Maisons-Alfort réclament de l'État que le réseau de protections phoniques autour du nœud autoroutier A4/A86 soit définitivement achevé et que les dispositifs existants, notamment sur les échangeurs, soient remplacés et améliorés. Les communes souhaitaient, en particulier, que les écrans absorbant le bruit soient substitués aux systèmes réfléchissants existants.

D'études techniques en études techniques, parfois contradictoires, le dossier avait fini par aboutir à la promesse que ces demandes seraient enfin prises en compte. Force fut de constater que cet engagement restait lettre morte. Une situation d'autant plus inacceptable que le vieillissement des panneaux avait pour conséquences de diminuer la protection phonique là où elle existait, voire d'être potentiellement dangereux pour les riverains : certains panneaux vitrés sont en effet tombés dans un parc de Maisons-Alfort.

Tout récemment, une lettre de la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF) a été adressée aux maires de Saint-Maurice et de Maisons-Alfort qui n'a pas manqué de provoquer leur mécontentement. Les services de l'État y indiquaient, en effet, qu'une nouvelle étude aboutissait à la conclusion d'une part, que les systèmes absorbants – plus coûteux – n'apporteraient pas une amélioration significative de la protection phonique, d'autre part, que les structures des échangeurs étaient définitivement incapables d'accueillir ces dispositifs plus lourds que leurs prédécesseurs.

Devant ce nouveau revirement, les parlementaires de la circonscription, le député Michel Herbillon et le sénateur Christian Cambon, ont demandé à rencontrer le Préfet de région. Cette réunion, qui s'est tenue à Créteil en présence du

Préfet du Val-de-Marne, des Maires de Saint-Maurice, Igor Semo, et de Maisons-Alfort, Marie-France Parrain, ainsi que de la DIRIF, a abouti à différentes décisions :

- Remplacement de 2 000 écrans vitrés par des écrans en plexiglas épais, plus résistant, d'ici l'hiver 2025 (soit 1,3 M€) ;
- Installation d'ici fin 2027 de deux écrans absorbants dans les zones sensibles du viaduc Créteil vers Paris, l'un au nord-ouest le long de l'A4, d'environ 351 m de long, l'autre au sud-est à proximité de l'A86, d'environ 325 m de long (coût estimé : 2,5 à 3 M€) ;
- Instauration d'une aide à la mise en place d'isolations de façades pour les logements ne pouvant être efficacement protégés par les nouveaux écrans (opération à programmer dans le courant de l'année 2027, pour 1,5 M€) ;
- Engagement d'achever les espaces encore non protégés le long du chemin de Halage.

Police municipale : que faire en cas de nuisances sonores ?

Les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que durant les plages horaires suivantes :

- Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

L'intensité du son des postes de radio et de télévision ou des chaînes hi-fi doit être réglée de telle sorte qu'elle n'incommode pas les voisins. Les moteurs des véhicules automobiles, motos et mobylettes doivent être munis d'un dispositif d'échappement silencieux, en bon état de fonctionnement. Les propriétaires d'animaux ou ceux qui en ont la charge sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la quiétude de leurs voisins.

Si la nuisance est constatée en dehors des horaires de service de la Police municipale, contacter le 17 (Police nationale). Néanmoins, il est souhaitable d'informer dans la semaine la Police municipale des nuisances subies.

Plus d'infos sur www.ville-saint-maurice.fr



MARNE & BOIS MARKETS

Passage en régie intercommunale de notre marché

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ, LE 10 AVRIL DERNIER, LE **TRANSFERT DE COMPÉTENCES DU MARCHÉ ÉMILE BERTRAND AU PROFIT DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE&BOIS. UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2025 !**



Un projet soutenu par les commerçants ! Bien connu et apprécié des Mauritiens, le marché Émile Bertrand sera très prochainement géré par le Territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB). L'intervention de la régie intercommunale Marne & Bois Markets a d'abord été adoptée en Conseil municipal, puis en conseil de Territoire le 6 mai 2025. Notre marché alimentaire était géré jusqu'alors par la Ville, via une régie municipale. La municipalité a donc décidé de transférer son exploitation à la Régie Intercommunale, à savoir PEMB.

Le conseil de Territoire en date du 3 juillet 2023 avait adopté la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour le service public des marchés alimentaires de certaines communes membres et en avait approuvé les statuts. Le conseil de la régie intercommunale des marchés alimentaires s'était installé en date du 19 octobre 2023. Cette transition vers une gestion en régie avec autonomie financière permet une gestion plus attractive et éco-responsable des marchés.

À l'évidence, la régie intercommunale adoptée lors du Conseil de Territoire est une réponse aux besoins de gestion autonome des marchés alimentaires de ces villes. Avec cette nouvelle structure, la gestion devient plus réactive et flexible, permettant des ajustements rapides en fonction des besoins des communes et des marchands.

Une chose est sûre, le marché Émile Bertrand continuera d'offrir aux habitants une expérience authentique et chaleureuse. Charcutiers, primeurs, poissonniers, fromagers, traiteurs, cavistes, etc. : de nombreux commerçants sont là, trois jours par semaine, pour régaler les amateurs de produits frais et de qualité. Les jours de tenue ne changent pas : les mardis, vendredis et dimanches matin de 8 h à 13 h 30.

ET CONCRÈTEMENT ?

Le montage et le démontage des stands, l'entretien du matériel, l'aménagement et l'entretien des équipements de fluides, la perception des droits de place, ou encore le nettoyage et la collecte des déchets sont ainsi repris par la Régie PEMB. La Ville ne va plus recevoir de droits de places mais en échange, le Territoire prendra en charge l'ensemble des dépenses et des frais d'investissement.

La municipalité de Saint-Maurice a formulé des demandes expresses en particulier sur le maintien et sur la multiplication des animations. Ainsi que sur le choix des commerçants pour lesquels aucun changement n'est à prévoir ; tous sont maintenus et le tarif des places n'augmentera pas.

À ne pas rater !

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda qu'une première animation sera organisée par Marne & Bois Markets au marché Émile Bertrand le premier week-end de juillet. Dans le Saint-Maurice Info de juin, nous vous en détaillerons le programme.

BIENVENUE

Une nouvelle gérante à la pharmacie des Deux communes

DEPUIS AVRIL DERNIER, **CAROLE KHAROUBY** EST L'HEUREUSE GÉRANTE DE LA PHARMACIE DES DEUX COMMUNES, AU **46 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY**. LA PROFESSIONNELLE DE SANTÉ VOUS Y ATTEND DU LUNDI AU SAMEDI.



Pharmacienne déjà depuis une dizaine d'années, Carole Kharouby a travaillé essentiellement dans Paris. Elle a décidé de s'installer dans notre commune car elle avait envie d'avoir une pharmacie à son image.

« Je trouvais qu'une ville comme Saint-Maurice, avec cette ambiance petit village, me correspondait tout à fait ! », raconte celle qui est diplômée d'un doctorat en pharmacie. Avant d'ajouter volontiers : « Ce que j'aime ici, c'est de pouvoir avoir une patientèle familiale et de proximité. On arrive vraiment à établir une relation humaine et confiance ! C'est très important pour moi d'être à l'écoute de mes patients, notamment par rapport à tout ce qui relève de la prévention ».

Ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h et le samedi de 9 h à 20 h.
 01 43 68 20 33

NOUVEAU

La pharmacie Montgolfier a ouvert ses portes

UNE EXCELLENTE NOUVELLE POUR LES HABITANTS DU QUARTIER ! SITUÉE AU **10 PLACE MONTGOLFIER**, LA PHARMACIE A OUVERT MERCREDI 9 AVRIL 2025. LE PHARMACIEN TITULAIRE **HARRY CAÇOTE** VOUS ACCUEILLE 6 JOURS SUR 7.



Originaire de Paris, Harry Caçote a suivi ses études à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry. Ayant travaillé pour plusieurs officines, c'est boulevard Auguste Blanqui dans le treizième arrondissement de Paris, plus exactement à la pharmacie Saint Jacques et de la Glacière, qu'il a été pendant le plus longtemps pharmacien responsable.

« J'ai le grand plaisir d'habiter à Saint-Maurice depuis 4-5 ans. C'est une ville que j'apprécie beaucoup. Voilà pourquoi j'ai voulu acheter l'officine de la place Montgolfier ! », confie ce professionnel dynamique et doté d'un bon relationnel. Il poursuit : « Les habitants sont particulièrement contents de cette ouverture, les retours que je reçois sont très positifs ».

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 14 h.
 01 55 97 45 91

DAE : Où se trouvent les défibrillateurs dans la ville ?

Saint-Maurice dispose de 20 défibrillateurs dans les différents quartiers. Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical aidant à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. En cas d'utilisation médicale d'un défibrillateur, il faut prévenir le service Prévention en Mairie au 01 45 18 80 19 afin que le défibrillateur soit remis en mode opérationnel (mise à jour de ses composants et notamment consommables : batteries, électrodes, et de son logiciel). Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Son usage est ouvert à tous, même sans formation.



SCANNEZ LE QR CODE CI-DESSUS pour visionner le plan avec l'emplacement exact des DAE

FESTIVAL

Les Musicales n'attendent que vous !

IL RESTE ENCORE DES PLACES POUR LES 14^e MUSICALES DE SAINT-MAURICE QUI SE DÉROULERONT DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 JUIN 2025, À L'ÉGLISE COMMUNALE.

C'est le rendez-vous incontournable de la musique classique pour tous et à petits prix ! Cette année encore, le festival Les Musicales, porté par l'association Les Musicales de Saint-Maurice, vous propose une programmation de qualité, élaborée par Loïc Poulain, notre directeur des affaires culturelles, autour des plus beaux chefs d'œuvre. Concernant les tarifs, ils varient de 12 à 18 euros, avec la possibilité d'acheter un Pass 3 concerts à 30 ou 40 euros.



© TBaltes

VEND. 13 JUIN À 20 H 30

« Bach contemplation »

ROMAIN LELEU SEXTET

En 2010, Romain Leleu et cinq complices issus des grands orchestres français fondent le Romain Leleu Sextet, où trompette et quintette à cordes unissent leurs sonorités en une parfaite alchimie. En l'espace de 15 ans, le groupe a donné des centaines de concerts à travers le monde (Belgique, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni, Italie, Mexique...) et a répondu à l'invitation de nombreux festivals français comme La Folle Journée, Auvers sur Oise, Menton, Flâneries Musicales de Reims, etc.

Avec Romain Leleu à la trompette et à la direction artistique, Guillaume Antonini et Manuel Doutrelant aux violons, Alphonse Dervieux à l'alto, Caroline Boita au violoncelle et Philippe Blard à la contrebasse.



© Arnaud Provost



© Philippe Matsas

SAM. 14 JUIN À 20 H 30

Jean-Sébastien Bach Trois Suites pour Violoncelle seul

EMMANUELLE BERTRAND

Personnalité rayonnante et généreuse, Emmanuelle Bertrand est reconnue comme une figure incontournable du violoncelle européen. Formée aux Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse de Lyon et Paris dans les classes de Jean Deplace et Philippe Muller, elle a été lauréate de nombreuses distinctions et concours internationaux. En 2011, elle crée « le violoncelle de guerre » en hommage à Maurice Maréchal et à son violoncelle fabriqué à quelques pas des tranchées en 1915, spectacle qu'elle jouera au TVO en 2018 avec le comédien Christophe Malavoy.

DIM. 15 JUIN À 18 H

Franz Schubert

TRIO TALWEG

Interprètes, improvisateurs, insatiables voyageurs, Romain Descharmes, Sébastien Surel et Eric-Maria Couturier sont accueillis par les plus grandes scènes d'Europe et d'Asie. Formation de la maturité, le trio s'est forgé depuis 2004 un large répertoire qui embrasse l'histoire de la musique pour trio avec piano et s'étend à la musique d'aujourd'hui. Il a enregistré les trios de Tchaïkovski, Chostakovitch, Brahms, Schubert, Ravel, Turina, des créations contemporaines, et a été récompensé des plus hautes distinctions de la presse internationale.

Avec Sébastien Surel au violon, Eric-Maria Couturier au violoncelle et Romain Descharmes au piano.

ANIMATIONS

Les prochains grands rendez-vous pour nos aînés

**MARDI 14 MAI, APRÈS-MIDI
CHÂTEAU DE ROSA BONHEUR**

Situé dans la paisible campagne de Seine-et-Marne, le château de By fut acheté par l'artiste Rosa Bonheur en 1859, et est resté intact depuis 120 ans. La peintre animalière, dont les œuvres ont traversé le monde entier, est une figure féminine du XIX^e siècle. Suivi d'un goûter.

Départ du car à 13 h 15, arrêts habituels - Sur inscription : 20 €.

**MARDI 20 MAI, APRÈS-MIDI
MAISON-MUSÉE RAYMOND DEVOS**

Visite guidée de la Maison-Musée Raymond Devos à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Créée pour partager et transmettre son œuvre, selon la volonté de l'artiste. Né en 1922 à Mouscron (Belgique), Raymond Devos est un artiste de music-hall, écrivain, comédien et humoriste. La villa Hiéra, qu'il acquiert avec son épouse en 1962 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, sera son havre de paix et de création. Il y résidera jusqu'à son décès en 2006. Suivie d'un goûter.

Départ du car à 13 h 30, arrêts habituels - Sur inscription : 15 €.

**Renseignements**

Si besoin, vous pouvez contacter Sandrine Kadoche du service Animation Retraité au 01 45 18 80 57.

**FÊTE**

Fête des grands-mères de plus de 65 ans

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE CÉLÉBRER LES GRANDS-MÈRES EN LEUR OFFRANT UN CADEAU, LE **MARDI 27 MAI À 15 H, SALLE LOUIS JOUVET (14 RUE PAUL VERLAINE)**.

Attention, seules les personnes présentes à la cérémonie recevront le cadeau offert par la municipalité. Coupon ci-dessous à renvoyer avant le mardi 20 mai.

Départ du car à 14 h 15, arrêts habituels. Coupon ci-dessous à renvoyer en Mairie, au CCAS, 55 rue du Maréchal Leclerc, accompagné de la photocopie de votre livret de famille.

COUPON-RÉPONSE

Fête des grands-mères de plus de 65 ans

**MARDI 27 MAI À 15 H
SALLE LOUIS JOUVET**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél. :



COLLECTE

Denrées sèches et produits d'hygiène

La commission solidarité du Conseil Municipal des Enfants organise une collecte de denrées sèches et de produits d'hygiène, dans les écoles élémentaires de Saint-Maurice, durant les mois de mai et juin. Les produits récoltés iront à l'épicerie solidaire Au Petit Plus pour les personnes démunies.

Vous pouvez déposer :

- pâtes, riz, sucre, farine
- conserves de légumes, boîtes de thon ou de sardines
- gâteaux secs, compotes, chocolat en poudre, etc.
- dentifrice, savon, gel douche, produits pour bébés...

Des cartons seront mis à votre disposition dans le hall des écoles pour le dépôt des produits. Nous vous remercions pour votre générosité.

IMPÔT SUR LE REVENU

Aide à la déclaration

Pour vous aider à remplir votre déclaration, le Centre des Finances Publiques situé au 51, rue Carnot à Maisons-Alfort reçoit sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h 30. Ou numéro national pour vos questions : 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h. La déclaration 2025 est ouverte du 10 avril au 5 juin 2025 à 23 h 59 pour la déclaration en ligne sur le site www.impots.gouv.fr/particulier

Votre avis sera disponible dans votre espace particulier entre le 25 juillet et le 1^{er} août 2025. Pour la déclaration papier, la limite est fixée au mardi 20 mai 2025 « le cachet de la poste faisant foi ». Vous recevrez votre avis d'imposition par voie postale entre le 24 juillet et le 28 août 2025.

ET AUSSI...

25 MAI

Brocante du Plateau

Tous à la course aux bonnes affaires ! Au profit de l'accompagnement scolaire, l'Association Générale des Familles de Saint-Maurice vous attend, dimanche 25 mai, pour sa traditionnelle brocante du Plateau. Cela se passera à partir de 8 h rues Edmond Nocard et Adrien Damalix.

Une belle occasion, pour les uns de faire de la place dans leurs placards et, pour les autres, de dénicher la perle rare ou simplement de se faire plaisir avec un petit jouet ou un charmant bibelot.

Renseignements: 06 62 69 97 76 ou agfsaintmaurice@hotmail.fr



Solidarité : besoin de pelotes de laine

Le CCAS invite celles et ceux qui le peuvent à apporter en Mairie des pelotes de laine afin de permettre à la Mauritiennne Andrée Cuny de tricoter des gilets et pulls. Ces derniers sont destinés aux enfants d'Ankasina, à Madagascar et à ceux de l'association Les Restos du Cœur. Merci d'avance pour votre aide.

Dernière relance : appel à candidatures pour les conseils de quartier

Si vous avez envie de participer à la vie de votre quartier et de votre commune, vous pouvez adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire soit en écrivant en mairie, soit par mail à cabinet.maire@ville-saint-maurice.fr Rappelons que chaque conseil de quartier est composé de 6 habitants (à parité), inscrits sur les listes électorales, de 2 représentants d'associations et de 2 commerçants (également à parité). Un tirage au sort sera organisé le cas échéant pour départager les candidatures. Chaque conseil de quartier se réunit au moins 2 fois par an. Ses missions principales ? Votre cadre de vie, l'environnement, la sécurité, la circulation et le stationnement.



HIP YOUR HOP

L'association de danse fête ses 10 ans

CRÉÉE EN 2015 PAR VALENTIN PATRY ET JONATHAN DACKO, L'ASSO MAURITIENNE S'APPRÊTE À SOUFFLER SES 10 BOUGIES. POUR MARQUER LE COUP, UN ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC SERA ORGANISÉ LES 14 ET 15 JUIN PROCHAINS À L'ESPACE DELACROIX.

Déjà 10 ans ! C'est exactement le 22 juin 2015 que Valentin et Jonathan décident de fonder Hip Your Hop afin de faire vivre la culture et la danse hip-hop à Saint-Maurice. À l'heure actuelle, l'association, qui propose des cours à partir de 8 ans les lundis et mercredis dans le préau de l'école Gravelle, compte 64 adhérents de tous âges.

Pour fêter comme il se doit ce dixième anniversaire, un week-end 100 % danse hip-hop est prévu à Saint-Maurice. Samedi 14 juin, un concours chorégraphique se déroulera ainsi à l'Espace Delacroix. Des groupes, qui ont répété pendant plusieurs semaines, viendront en représentation devant un jury composé de professionnels.

Dimanche 15 juin, le côté solo sera mis à l'honneur lors d'un battle immanquable. Des danseurs s'affronteront un contre un sur différents styles de musique. « Les compétiteurs danseront devant un jury de professionnels différent par rapport à celui de la veille car il sera spécialisé dans le freestyle. Là

aussi, il y a aura les catégories mineurs et majeurs ! », précisent les organisateurs. Ces derniers attendent entre 300 et 500 personnes par jour à l'Espace Delacroix, « des quatre coins de France et d'Europe. »

Jonathan et Valentin ont tous les deux commencé le hip-hop à l'âge de 14 ans. Aujourd'hui, Jonathan, 32 ans, est danseur professionnel et enchaîne les battles. De son côté, Valentin, 28 ans, exerce la profession de développeur, tout en travaillant dans l'événementiel hip-hop.

Les deux amis confient : « Le hip-hop, c'est un microcosme où même si on ne se connaît pas personnellement, on se connaît tous de vue ! ». Emma, une jeune adhérente de l'asso de Saint-Maurice, abonde dans ce sens : « Outre l'énergie de la culture et l'aspect musical, ce qui me plaît dans le hip-hop, c'est l'aspect communauté. »

« On est hyper attachés à Saint-Maurice, une commune où il fait bon vivre. L'Espace Delacroix est un lieu super pour accueillir notre week-end festif des 14 et 15 juin. On a hâte de rassembler un maximum de personnes pour fêter nos 10 ans de la meilleure des façons : en dansant ! »

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet officiel et sur les réseaux sociaux de l'association.

Une activité commerciale dynamique !

Une nouvelle ère commence pour le marché de Saint-Maurice dont la gestion a été confiée au territoire Paris Est Marne&Bois avec pour mission de le dynamiser afin de l'adapter aux nouvelles habitudes de consommation. Ces changements seront décidés progressivement, en concertation avec la commune.

Vous pouvez par ailleurs constater que de nombreux commerces ouvrent ou se modernisent dans nos différents quartiers.

Sur le quartier Montgolfier, la pharmacie a rouvert, de même un pressing et plusieurs commerces se sont installés et nous avons instauré la gratuité du stationnement en zone rouge de 12 h à 14 h pour déjeuner ou effectuer des achats.

Par ailleurs, nous avons mis en place une politique destinée à accompagner les commerces souhaitant moderniser les façades de leurs boutiques, ce sera par exemple le cas prochainement de la pharmacie Tassigny.

Nous comptons sur vous pour privilégier les commerces de proximité pour vos achats quotidiens !



Thibault Vitry

Maire-adjoint chargé de la vie commerciale, l'animation, le développement économique et l'emploi
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Marché Émile Bertrand, le défi de la relance

Le transfert de la régie du marché Émile Bertrand au territoire soulève des questions légitimes. Est-ce une bonne idée ? Dans l'absolu, pourquoi pas. Si cela permet de rendre notre marché plus attractif, d'y proposer des animations, d'améliorer les conditions de travail des commerçants et de renforcer l'affluence, alors c'est un pas dans la bonne direction.

Le groupe Horizons a soutenu cette démarche, convaincu qu'un marché plus dynamique est un atout pour notre ville.

Un marché, ce n'est pas seulement un lieu d'achats. C'est un espace de vie, un lieu de rencontre, de lien social et d'identité locale. Il contribue au dynamisme de la ville et soutient le commerce de proximité.

Restons vigilants, mais ouverts : si ce transfert s'accompagne d'une vraie ambition, d'écoute et de moyens, alors un marché plus vivant profitera à tous, commerçants comme habitants.



Katia Burrier

Conseillère municipale
Horizons pour Saint Maurice !
saint-maurice@horizons-comites.fr

Val-de-Marne : la droite détruit, les habitants subissent

En moins d'un mandat, la droite départementale a méthodiquement démantelé nos conquêtes sociales. Suppression des subventions pour le logement social aux villes solidaires, fin du chèque des solidarités, abandon de la carte Imagin'R, externalisation du RSA — sans accompagnement social réel depuis deux ans.

Elle a supprimé plus de 1 000 berceaux dans les crèches départementales, privé les seniors et les personnes handicapées de la carte Améthyste, refusé l'augmentation réglementaire du RSA. Pire encore, elle fait aujourd'hui de la protection de l'enfance et de l'accompagnement social de simples variables d'ajustement budgétaire.

C'est une politique comptable, profondément antisociale. La droite fustige l'asphyxie budgétaire des collectivités, alors qu'elle est le fruit de choix politiques de ses propres alliés au gouvernement et au Sénat, qui préfèrent augmenter les crédits pour l'armement au détriment des besoins en matière de santé, d'éducation... C'est un nouveau record austéritaire qui a été acté le 7 avril lors du vote du budget. Mais nous ne sommes pas résignés. Pour un Val-de-Marne solidaire et juste : reprenons notre avenir en main !



Tiffany Farley

Conseillère municipale
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES...
de la Municipalité
Permanences via le portail citoyen.



de votre Député

La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **lundi 26 mai** à **18 h**. Contact : 01 43 96 77 23

Permanences conciliateur de justice

Des permanences avec un conciliateur de justice se tiennent au sein de la Mairie annexe et de l'espace France services de la ville de Saint-Maurice. Au 3 rue Fragonard, cela se déroule de 9 h à 12 h, tous les lundis !

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter la Mairie annexe au 01 49 76 47 55 / 47 57

Le conciliateur intervient dans les litiges avec les commerçants, entre locataires et propriétaires, en cas de troubles de voisinage, etc. Il s'agit d'un moyen simple, rapide et gratuit de résoudre un conflit en trouvant un accord amiable, sans passer par un procès.

Attention : le conciliateur n'est pas compétent pour les litiges avec l'administration ni pour les affaires pénales.

« Nous sommes des auxiliaires de justice assermentés mais bénévoles. Près d'une affaire sur deux aboutit à une conciliation. Nous accueillons souvent des personnes en quête d'écoute et de conseils dans leurs démarches » nous expliquent les conciliateurs de justice.

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du M^{al} Leclerc 94410 Saint-Maurice - 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com - **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour - **Photographes** : Adobe Stock, Marion Fuzon (Service Communication), J.F. Deroubaix. - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal** : À parution. - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

 www.ville-saint-maurice.com
 www.instagram.com/saintmaurice94
 www.facebook.com/Villedesaintmaurice
 www.linkedin.com/company/ville-de-saint-maurice
 Retrouvez nos vidéos sur You Tube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



10-31-1300

11/05

Pharmacie des Deux Communes

46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

18/05

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton
01 43 68 01 41

25/05

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

29/05

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton
01 43 78 78 09

01/06

Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris à Charenton
01 43 68 00 38

08/06

Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton
01 43 78 78 09

09/06

Pharmacie Montgolfier

10 place Montgolfier à Saint-Maurice
01 55 97 45 91

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

NAISSANCES

TAVERNIER Thibaud - ATTAL Liba - BRAMI Avigail.

DÉCÈS

Madame TEISSÈDRE Josiane - Madame LESAGE veuve DUBOIS Christiane - Madame PELLEGRIN veuve SIMON Gisèle - Madame BARRÉ veuve CHERIF Anne-Marie.

MARIAGES

GUESDON Victor-Emmanuel et BASTOS Chanhy - HAZAN Steven et FABRE Cécile.

PACS

LEROY Florian et DEGUILHEN Kéliane - CHÊNE Thomas et VIANA Eva - ALIBERT Lucas et KALLOT Kelsey - PETILLON Léonie et WALTNER Fabien.



**SAINT
-MAURICE**
Val-de-Marne



**ÉGLISE COMMUNALE
SAINT-MAURICE**
59, rue du M^{re} Leclerc

L'ASSOCIATION
LES MUSICALES
DE SAINT-MAURICE
PRÉSENTE LES

14^e MUSI- CALES

DU 13 AU 15 JUIN 2025

**VEND. 13 JUIN
2025 • 20 H 30**

ROMAIN LELEU SEXTET
trompette et cordes
Jean-Sébastien BACH

**SAM. 14 JUIN
2025 • 20 H 30**

EMMANUELLE BERTRAND
violoncelle
Jean-Sébastien BACH

**DIM. 15 JUIN
2025 • 18 H**

TRIO TALWEG
violon, violoncelle, piano
Franz SCHUBERT



PARTENAIRE

www.ville-saint-maurice.com     YouTube

Licences L-R 20-9751 / L-R-20-010199 / L-D-2022-004832 - Illustrations : AdobeStock - Réalisation : L. Lacour / Communication de Saint-Maurice - Imp. : Ville de Saint-Maurice.

JCDecaux